

Public : Encadrant affaires, conducteur de travaux

Durée : 3 jours **Coût :** 1140 € HT

Dates Sessions Nantes / Paris / Lyon : Télécharger les calendriers via notre site www.biquilite.fr

Prérequis a minima : Responsable d'affaires, conducteur de travaux, Ingénieur travaux en poste ou pressenti à le devenir dans l'année.

Personne ayant exercé une fonction d'encadrant pendant

Objectifs et compétences visées

Maîtriser les notions juridiques et contractuelles qui obligent les parties dans le cadre d'un marché.

Acquérir des réflexes lors de l'étude des pièces contractuelles pour **préserver les intérêts de l'entreprise** tout au long de la réalisation.

Avoir la capacité d'**équilibrer les rapports de force** en adoptant le bon comportement et en mobilisant ses connaissances contractuelles.

Piloter ses partenaires sous-traitants en maintenant un **juste équilibre entre cadre légal et pragmatisme terrain**.

Programme

Les acteurs du chantier : missions et responsabilités :

- Identifier les liens contractuels qui unissent les parties et les obligent.
 - Maîtrise d'ouvrage, OPC, autres corps d'état, intérimaires, sous-traitants...
- Focus sur la Maîtrise d'œuvre :
 - Comprendre les missions de la MOE et ses principales obligations.
 - Connaître les ressorts de droit susceptibles d'influencer les décisions de la MOE.

Les principaux enjeux des différents contrats dans le BTP :

- Qu'est-ce qu'un contrat d'entreprise ?
 - Différence avec le contrat de vente et le contrat de travail.
 - Règles de validité d'un contrat d'entreprise.
 - Spécificités contractuelles des principaux types de marché dans le BTP (marchés à bons de commandes, partenariats privé-public, marchés publics, marchés privés ...)

Identifier les leviers juridiques en amont de l'exécution pour une exploitation ultérieure :

- Etudier les principaux éléments juridiques et contractuels du CCAP, CCTP, calendrier/planning, DC4, DPGF, etc.
- Acquérir des méthodes et réflexes de bases pour repérer rapidement les informations ultérieurement exploitables.

Préserver les intérêts de l'entreprise lors de l'exécution :

- Maîtriser les règles du marché pour asseoir un sain rapport de force avec les tiers et contrer les « les coups de bluff ».
- Faire face aux problématiques récurrentes de glissement de planning, compte rendu de chantier, OS/OT, TS/Modifications, réception de supports, levées de réserves, ...
- Se positionner lors de la réunion de chantier : principes à respecter, erreurs à ne pas commettre, maintien du juste équilibre entre fermeté et souplesse.

Gérer la relation contractuelle avec ses sous-traitants :

- Qu'est-ce que la sous-traitance ? Ce que dit la loi du 31 décembre 1975 et les jurisprudences essentielles à connaître.
- Que doit contenir le contrat : éléments obligatoires et choix des arbitrages optionnels.
- Faire face aux principaux motifs de litiges ou de désengagements d'un sous-traitant.

Les modalités de réception et les garanties :

- Connaître les règles de droit en matière de mise à disposition de l'ouvrage, pré-réception, réception partielle, OPR, réception finale...
 - Rappel des différents types de garanties : GPA, Biennale, Décennale.

Nous contacter pour plus d'informations

Préinscription en ligne ou nous contacter au 02.28.03.29.51 / contact@biquilite.fr

Ce programme est la propriété de la SAS BIQUALITE®, en tant que conceptrice et développeur de contenu. Elle seule est autorisée à commercialiser, exploiter et animer ce programme sauf dans le cadre d'un partenariat formel à durée limitée avec un tiers. La présente mention devra apparaître sur chaque support mentionnant ledit programme.

Pédagogie : Présentiel, participatif, contextualisé - Évaluation des acquis : Études de cas, tests et mises en situation - Accès personnes en situation de handicap : Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de suivre la formation.